

ENSEMBLE

Le magazine de la communauté de communes Les Rives de la Laurence / n°24 - juin 2026

BEYCHAC-ET-CAILLAU - MONTUSSAN - SAINTE-EULALIE - SAINT-LOUBÈS - SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC - YVRAC



LES RIVES
DE LA
LAURENCE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



Un été les pieds dans l'eau
au centre aquatique

**P3**
ACTUALITÉS : la Balade des 6 Communes**P4**
L'ÉTÉ AQUATIQUE : les infos du centre aquatique pour l'été 2026**P6**
VIE PUBLIQUE : le nouveau conseil communautaire, les élus, les commissions**P12**
FINANCES : présentation du budget prévisionnel intercommunal 2026**P14**
ÉCONOMIE LOCALE : Sacrée PLV, innovation et expertise.**P16**
AGENDA : les événements à ne pas rater cet été.

Éditorial

par Hubert Laporte, Président de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence et Sandrine Van de Mosselaer, Conseillère communautaire déléguée à la communication



Ensemble au service des habitants de nos 6 communes : Beychac-et-Caillau, Montussan, Sainte-Eulalie, Saint-Loubès, Saint-Sulpice-et-Cameyrac et Yvrac.

Après les élections municipales, la Communauté de communes Les Rives de La Laurence s'est dotée d'un nouveau conseil de 30 élus issus de nos 6 communes et d'une nouvelle gouvernance partagée.

En tant que président, je tiens tout d'abord à remercier l'ensemble des élus communautaires sortants pour leur engagement. Je souhaite aussi la bienvenue aux nouveaux conseillers qui vous représentent désormais dans notre intercommunalité. Ensemble, en responsabilité, nous allons agir sur des sujets essentiels qui touchent la vie quotidienne de chacune et de chacun d'entre vous : la collecte de vos déchets, l'eau du robinet, l'assainissement, les voiries, la mobilité et les pistes cyclables, la gestion de notre piscine, l'entretien des digues, la protection contre les inondations ou encore l'organisation des aides à domicile et l'accompagnement de notre économie locale, viticole, commerciale ou industrielle... Sur tous ces sujets vous pourrez compter sur nous. Notre qualité de vie et celle de nos enfants est notre boussole.

Très bel été à toutes et à tous !

Avec tout mon dévouement et celui des agents et élus du conseil communautaire.

Hubert Laporte

Votre nouveau magazine Ensemble



Votre magazine Ensemble a été repensé pour renforcer les liens qui nous unissent. Dans cette édition, vous découvrirez notamment la composition du nouveau conseil communautaire ainsi que les élus de chacune de vos communes engagés au sein des 13 commissions de travail. Un dossier complet est également consacré au budget intercommunal 2026, adopté sans hausse de la fiscalité ni de l'endettement.

Des festivités estivales aux promenades sur nos chemins ruraux, le long de nos ruisseaux, en passant par la piscine intercommunale et les vignes baignées de soleil, votre magazine vous emmène à la découverte des multiples facettes de notre territoire en mouvement.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

Sandrine Van de Mosselaer



Sport, santé et loisirs

La **BALADE** des 6 communes : rendez-vous le 3 octobre à Yvrac

CHAQUE ANNÉE, DÉBUT OCTOBRE, LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ORGANISE LA BALADE DES 6 COMMUNES. UNE BELLE OCCASION D'ALLIER LE SPORT, LA SANTÉ ET LE PLAISIR DE DÉCOUVRIR NOTRE RICHE TERRITOIRE. CETTE ANNÉE, C'EST YVRAC QUI ACCUEILLE L'ÉVÉNEMENT.

En quelques années, la Balade des 6 communes s'est imposée comme le rendez-vous incontournable des amoureux de la nature, des familles et des sportifs des Rives de la Laurence.

COURIR, MARCHER ET VIVRE ENSEMBLE

Parmi les objectifs des élus communautaires, la promotion du sport-santé et l'accessibilité. « *Nous souhaitons permettre à chacun, quel que soit son âge, sa condition physique ou son budget, d'accéder à une pratique sportive douce ou intense,*

à son propre rythme », commente Corinne Canudo, conseillère communautaire déléguée responsable de la commission sports.

Autre volonté du conseil communautaire : valoriser le patrimoine et les paysages du territoire. La Balade des 6 communes est l'occasion de faire découvrir aux participants les richesses cachées des Rives de la Laurence, le long des chemins, entre sous-bois préservés et vignobles de l'Entre-deux-Mers.

« *L'atout de cet événement est de s'adresser au plus grand nombre. Beaucoup de sportifs y participent, d'autres viennent pour prendre du plaisir, se promener et découvrir des paysages* », ajoute l'élue de Sainte-Eulalie.

La manifestation change de commune d'accueil chaque année et permet ainsi aux habitants de se rencontrer.



CAP SUR YVRAC POUR L'ÉDITION 2026 !

Après le succès de l'édition précédente à Sainte-Eulalie, **c'est la commune d'Yvrac qui se prépare à accueillir le grand rassemblement de cette édition 2026.**

Les circuits sont en cours d'élaboration par la commune d'Yvrac avec comme objectif d'éviter le plus possible les routes goudronnées. Un t-shirt sera offert à tous les participants, ainsi qu'une barre de céréales et un goûter à l'arrivée. L'événement reste gratuit et non chronométré.



BALADE DES 6 COMMUNES - SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

LIEU : YVRAC / PARCOURS : Marche, course à pied, VTT, cyclotourisme, boucle famille.



L'été au centre aquatique

Se **BAIGNER**, s'amuser et se rafraîchir au centre **AQUATIQUE** intercommunal

LA RÉCENTE PÉRIODE DE FORTES CHALEURS A DÉMONTRÉ TOUTE L'IMPORTANCE DE NOTRE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL. QUE VOUS SOYEZ SPORTIF, QUE VOUS CHERCHIEZ À VOUS DÉTENDRE OU SIMPLEMENT À VOUS RAFRAÎCHIR, LE CENTRE AQUATIQUE VOUS ACCUEILLE TOUT L'ÉTÉ À SAINT-LOUBÈS.

Le Centre Aquatique Intercommunal Serge Roux de Saint-Loubès est un équipement moderne dédié au sport, à la détente et aux loisirs. Il est le fleuron des équipements de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence.

En plus du bassin sportif de 25 mètres, le centre est doté d'un bassin ludique avec des jets massants, d'une pataugeoire et d'un toboggan accessible toute l'année dans lequel petits et grands se jettent avec joie.

Il offre clairement un cadre idéal pour apprendre à nager, pratiquer une activité aquatique sportive, partager un moment en famille, et surtout se rafraîchir quand le mercure monte, comme cela a été le cas au mois de mai.



En complément de ces installations, le centre aquatique propose également un espace bien-être comprenant un sauna, un hammam et un jacuzzi.

Une offre complète de services pensée pour le bien-être des habitants des Rives de la Laurence et véritable lieu de vie intercommunal, le centre accueille chaque année plus de 4 000 écoliers et collégiens des établissements de nos 6 communes, ainsi que des sportifs et des familles.

L'ambiance y est clairement conviviale, le centre est accessible à tous, peu importe l'âge. Venez plonger !

Pour rappel : la communauté de communes prend en charge l'apprentissage de la natation pour les collégiens, les grandes sections de maternelle et les écoliers du primaire, de même que le transport scolaire au centre aquatique.

LES ACTIVITÉS

Le Centre Aquatique Serge Roux propose tout au long de l'année :

- aquagym ;
- aquabike ;
- cours de natation enfants et adultes ;
- bébés nageurs ;
- stages de perfectionnement ;
- animations et anniversaires aquatiques.

Ces activités s'adressent à tous les âges et tous les niveaux.

LES STAGES

Tout l'été, le centre aquatique propose des stages de natation pour les enfants à partir de 3 ans.

Différents niveaux :

- découverte ;
- sécurité (primordiale au vu du contexte actuel : trop de



noyades dans notre département) ;
- savoir nager.

Ce sont des stages de 5 séances (du lundi au vendredi, sur la même semaine). Deux stages par semaine.

Information importante : un test de niveau est obligatoire avant toute inscription.

ANNIVERSAIRE DU CENTRE - 27 JUIN

Inauguré en 2021, le centre va fêter ses 5 ans cette année.

Le samedi 27 juin à partir de 14h30, l'équipe vous invite à célébrer cet anniversaire avec eux. Une après-midi haute en couleur et en animations : structure gonflable aquatique - escape Game - structure gonflable extérieure - Challenge de natation et bien d'autres surprises !

Pour participer à ce moment festif, rien de plus simple : inscrivez-vous directement à l'accueil du centre aquatique.

Tarif unique : 5 €

Plus d'infos sur

www.centreaquatiquesergeroux.fr

ou par téléphone : 05.33.09.59.10



Hubert Laporte, président de la CdC et Pierre Lièvre, directeur du centre aquatique, entourés des maires des Rives de la Laurence : Antoine de Tournemire, Henri Puyau-Puyalet et Pierre Séré-Peyrigain.

TARIFS RÉSIDENTS RIVES DE LA LAURENCE

ESPACE AQUATIQUE

Adulte à partir de 16 ans.....	5,80€
Enfant de 3 à 16 ans.....	3,50€
Enfant de moins de 3 ans.....	Gratuit
Pass famille 2 adultes et 2 enfants.....	15,90€
Entrée famille supplémentaire.....	3,30€
Carte de 12 entrées adulte à partir de 16 ans.....	63,80€
Carte de 12 entrées enfant de 3 à 16 ans.....	39€
Carte 12 heures.....	58€

ESPACE AQUATIQUE + BIEN-ÊTRE

Entrée unitaire à partir de 18 ans.....	12,50 €
Carte de 12 entrées.....	137,50 €

HORAIRES D'OUVERTURE PENDANT LES GRANDES VACANCES (du 29 juin au 30 août)

BASSIN SPORTIF

Lundi / mardi / jeudi / samedi / dimanche de 9h00 à 20h00.
Mercredi / vendredi de 9h00 à 21h00.

BASSIN LUDIQUE / PATAUGEOIRE / TOBOGGAN

Lundi / mardi / jeudi / samedi / dimanche de 9h00 à 20h00.
Mercredi / vendredi de 9h00 à 21h00.

ESPACE BIEN ÊTRE

Lundi / mardi / jeudi / samedi / dimanche de 9h00 à 20h00.
Mercredi / vendredi de 9h00 à 21h00.



Composition du Conseil



Hubert LAPORTE

Président de la Communauté de communes

Maire de Sainte-Eulalie



Christine GALLOT

Vice-Présidente en charge des finances

Adjointe au maire de Saint-Loubès



Antoine de TOURNEMIRE

Vice-Président à l'aménagement du Territoire, à la Gestion des milieux aquatiques et prévention du risque inondation, eaux pluviales

Maire de Saint-Loubès



Pierre COTSAS

Vice-Président en charge de l'assainissement et de la mutualisation

Maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac



Henri PUYAU-PUYALET

Vice-Président en charge de l'urbanisme et du tourisme

Maire de Beychac-et-Caillau



Jean-Paul ESCORIHUELA

Conseiller communautaire délégué à l'aire d'accueil des gens du voyage

Adjoint au maire de Sainte-Loubès



Sandrine VAN DE MOSSELAER

Conseillère communautaire déléguée à la communication

Conseillère municipale d'Yvrac



Corinne CANUDO

Conseillère communautaire déléguée au sport

Adjointe au maire de Sainte-Eulalie



Corinne JEAN-THEODORE

Conseillère communautaire déléguée au projet social du territoire

Adjointe au maire de Montussan



Julie TOURNÉ

Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Beychac-et-Caillau



Sébastien FAURIAT

Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Saint-Loubès



Serge FERNANDES

Conseiller communautaire
Adjoint au maire de Saint-Loubès



Fabienne FITAL

Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Saint-Loubès



Johanna JAVELLE

Conseillère communautaire
Adjointe au maire de Saint-Loubès



Julie LAMBERT-PARRET

Conseillère communautaire
Conseillère municipale de Saint-Loubès



Président et Vice-présidents



Conseillers communautaires délégués



Conseillers communautaires



communautaire



Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN

Vice-Président en charge du Développement durable, effets du réchauffement climatique et du plan climat air énergie

Maire d'Yvrac



Luc DUTRUCH

Vice-Président en charge de la voirie

Adjoint au maire de Sainte-Eulalie



Claude PULCRANO

Vice-Président en charge des mobilités

Adjoint au maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac



Paul MARROC

Conseiller communautaire délégué au développement économique

Adjoint au maire de Saint-Loubès



Laëtitia DA COSTA

Conseillère communautaire déléguée à la culture

Adjointe au maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac



Sébastien CANTÉRO

Conseiller communautaire

Adjoint au maire de Montussan



Frédéric DUPIC

Conseiller communautaire

Maire de Montussan



Nathalie CHANSARD

Conseillère communautaire

Adjointe au maire de Montussan



Marc ARLABOSSE

Conseiller communautaire

Adjoint au maire de Sainte-Eulalie



Sylvie AYAYI

Conseillère communautaire

Adjointe au maire de Sainte-Eulalie



Sébastien ROUX

Conseiller communautaire

Conseiller municipal de Saint-Loubès



Pascal COURTAZELLES

Conseiller communautaire

Adjoint au maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac



Marie-Geneviève ORNON

Conseillère communautaire

Adjointe au maire de Saint-Sulpice-et-Cameyrac



François SPAGNOL

Conseiller communautaire

Conseiller municipal de Saint-Loubès



Olivier LAFEUILLADE

Conseiller communautaire

Conseiller municipal d'Yvrac



Des commissions pour co-construire les projets



LES AGENTS ET LES ÉLUS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR DÉFINIR LES ORIENTATIONS, PRÉPARER LES PROJETS, GÉRER L'INTERCOMMUNALITÉ AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE.

FINANCES



Christine GALLOT (Saint-Loubès)
Daniel CAILLAUD (Beychac-et-Caillau)
Gérard BILLOT (Montussan)
Hubert LAPORTE (Sainte-Eulalie)
Jean-Marie DESALOS (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Chantal GUILLOU (Yvrac)

ASSAINISSEMENT ET MUTUALISATION



Pierre COTSAS (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Henri PUYAU-PUYALET (Beychac-et-Caillau)
Frédéric DUPIC (Montussan)
Hubert LAPORTE (Sainte-Eulalie)
Sébastien FAURIAT (Saint-Loubès)
Johann RAFAILLAC (Yvrac)

URBANISME ET TOURISME



Henri PUYAU-PUYALET (Beychac-et-Caillau)
Francis CARPE (Montussan)
Hubert LAPORTE (Sainte-Eulalie)
Christine GALLOT (Saint-Loubès)
Lilia DJOUDI (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Claude PROUST (Yvrac)

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION, EAUX PLUVIALES.



Antoine de TOURNEMIRE (Saint-Loubès)
Henri PUYAU-PUYALET (Beychac-et-Caillau)
Frédéric DUPIC (Montussan)
Lucile BORIES (Sainte-Eulalie)
Claude PULCRANO (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Murielle SOULABAILLE (Yvrac)

DÉVELOPPEMENT DURABLE, EFFETS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE ET PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE.



Pierre SÉRÉ-PEYRIGAIN (Yvrac)
Julie TOURNÉ (Beychac-et-Caillau)
Corinne JEAN-THEODORE (Montussan)
Nicolas MARC (Sainte-Eulalie)
Nicolas DURIVALT (Saint-Loubès)
Jérémy SWICA (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)

VOIRIE



Luc DUTRUCH (Sainte-Eulalie)
Stéphane BANEY (Beychac-et-Caillau)
Sébastien CANTÉRO (Montussan)
Sébastien FAURIAT (Saint-Loubès)
Pascal COURTAZELLES (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Claude PROUST (Yvrac)



MOBILITÉS



Claude PULCRANO (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)

Stéphane BANEY (Beychac-et-Caillau)
Frédéric DUPIC (Montussan)
Luc DUTRUCH (Sainte-Eulalie)
Johanna JAVELLE (Saint-Loubès)
Giovanni BENARD (Yvrac)

CULTURE



Laëtitia DA COSTA (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)

Catherine FENOUILAS (Beychac-et-Caillau)
Fleur BOULDE (Montussan)
Vanessa VAURY (Sainte-Eulalie)
Johanna JAVELLE (Saint-Loubès)
Rébecca DUMEN (Yvrac)

COMMUNICATION



Sandrine VAN DE MOSSELAER (Yvrac)

Aymeric BERGEVIN (Beychac-et-Caillau)
Corinne JEAN-THEODORE (Montussan)
Hubert LAPORTE (Sainte-Eulalie)
Adrien REY-BROT (Saint-Loubès)
Laëtitia DA COSTA (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)

SPORTS



Corinne CANUDO (Sainte-Eulalie)

Maud HENOFF (Beychac-et-Caillau)
Sébastien CANTÉRO (Montussan)
Paul MARROC (Saint-Loubès)
Robert BUDIS (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Rébecca DUMEN (Yvrac)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Paul MARROC (Saint-Loubès)

Henri PUYAU-PUYALET (Beychac-et-Caillau)
Nathalie CHANSARD (Montussan)
Sylvie AYAYI (Sainte-Eulalie)
Anja CILIENTO (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Stéphane DUMAS (Yvrac)

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE.



Jean-Paul ESCORIHUELA (Saint-Loubès)

Henri PUYAU-PUYALET (Beychac-et-Caillau)
Nathalie CHANSARD (Montussan)
Marc ARLABOSSE (Sainte-Eulalie)
Lilia DJOUDI (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Marc CHOQUET (Yvrac)

PROJET SOCIAL DU TERRITOIRE



Corinne JEAN-THEODORE (Montussan)

Julie TOURNÉ (Beychac-et-Caillau)
Sylvie AYAYI (Sainte-Eulalie)
Antoine de TOURNEMIRE (Saint-Loubès)
Marie-Geneviève ORNON (Saint-Sulpice-et-Cameyrac)
Martine STAMER (Yvrac)

Rôle et fonctionnement de la Communauté de communes

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composé de 30 membres, il débat, décide et vote.
Il se réunit une fois par mois.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Composé du président, des maires, des vice-présidents et des conseillers délégués. Il donne des avis sur les propositions des commissions, travaille sur les grandes orientations de la CdC et se concerta avant les réunions du conseil communautaire.

LES COMPÉTENCES

Une communauté de communes exerce plusieurs types de compétences : celles obligatoires définies par la loi et les compétences optionnelles ou facultatives que les communes décident de lui transférer.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Chaque commission est présidée par le Président et par le Vice-président qui en a la charge.

LE BUDGET

Celui d'une CdC est composé en partie de fonds propres perçus à travers les taxes aux particuliers (taxe d'habitation sur les résidences secondaires et une partie de la taxe foncière sur le non bâti) et aux professionnels (taxe de séjour, cotisation foncière des entreprises).



Des agents au service de l'intercommunalité

**Emmanuelle PAUTROT**

Directrice Générale des Services

**Laurent MIRAILLES**

Directeur Administratif et Financier

**Sandra THUAULT**

Responsable finances et numérique

**Maud THOUVENIN**

Responsable commande publique et subventions

Pôle administratif

**Frédéric CALANGALA**

Responsable réseau eau et assainissement

**Marine BOQUET**

Chargée de mission mobilités et environnement

**Taloula COLAS**

Chargée de mission GEMAPI

**Émilie CHAMBEREAUD**

Assistante administrative

Pôle technique

**Edith GIMENO**

Responsable du service CTG
Chargée de coopération globale

**Amel BOUGHIDAH**

Chargée de coopération

**Ophélie SARAUD**

Chargée de coopération

Service commun de coopération intercommunale

Centre Intercommunal d'Action Sociale

**Candy GUERIN-ROUX**

Responsable du Pôle Médico-Social

**Elsa CAMINO**

Conseillère en Économie Sociale et Familiale

**Julie COLOMBO**

Conseillère en Économie Sociale et Familiale

**Aurore MICOULAS**

Assistante de Gestion administrative

**Sandra DERLON**

Assistante de Gestion administrative

**Lydie FAURIE**

Assistante de Gestion administrative

Référente coordinatrice : Dorine FAVRON - **Auxiliaire de soin :** Audrey BORDAS - **Aides à domicile :** Corine CARIAT - Khadija DAKIR - Sylviane DIEGUEZ - Dominique FAGGIANELLI - Christine FORESTIER - Linda LACOMBE - Marinette KAREL - Caroline PREVOST - Patrice RAVAILLE - Sylvie RENAUD - Christelle ROUX - Myriam SAINTOUT



En bref...

15 000 entreprises à portée de clic !

Le Pôle Territorial Cœur Entre-deux-Mers vient de développer un portail répertoriant plus de 15 000 entreprises du territoire ! L'annuaire des entreprises du Cœur Entre deux Mers est en ligne. Retrouvez vos artisans, commerçants, petites industries... elles y sont toutes et c'est gratuit !

Plus d'infos sur www.coeurentre2mers.com

Pour rappel, le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers dispose d'un espace "Info Entreprendre".

Ce dernier accompagne individuellement et collectivement les créateurs d'entreprises, les entreprises dans leur développement commercial et leur transition numérique ainsi que les acteurs socio-économiques et collectivités dans leurs projets d'espaces économiques partagés, tiers lieux, coworking, ateliers partagés, etc.

Contact : www.coeurentre2mers.com/espace-info-entreprendre

Le Pôle Territorial au service de tout l'Entre-deux-Mers

Le Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers est une structure publique de coopération interterritoriale, constituée sous le statut de Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR). Il regroupe cinq communautés de communes de l'Entre-deux-Mers, en Gironde dont celle des Rives de la Laurence. L'ensemble couvre une superficie de 810 km² et compte près de 110 040 habitants.

Le Pôle Territorial a pour vocation de mutualiser des services, des actions et des financements à destination des acteurs socio-économiques et des collectivités locales, afin de promouvoir un développement durable et renforcer l'attractivité du territoire.

Pôle Territorial du Cœur Entre-deux-Mers

20 bis Grand rue - 33760 TARGON

conseil.numerique@coeurentre2mers.com

05.56.23.95.17 - 07.88.85.57.54

Aides à domicile, un service qui recrute

Depuis le 1^{er} janvier 2025, le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) a rejoint le réseau départemental d'aide à domicile, modernisant ainsi son fonctionnement pour les aides à domicile et leurs bénéficiaires.

Pour les aides à domicile :

- les fiches d'information papier sont remplacées par des smartphones professionnels. Ces outils permettent de badger les heures de travail, de consulter les plannings en temps réel et de recevoir des informations urgentes.

- elles ont désormais accès à des formations spécifiques proposées par le GRETA, leur offrant l'opportunité de se perfectionner et de rencontrer d'autres professionnels du secteur.

Pour les bénéficiaires :

- la facturation est plus juste, car elle s'effectue à la minute et non plus à l'heure.

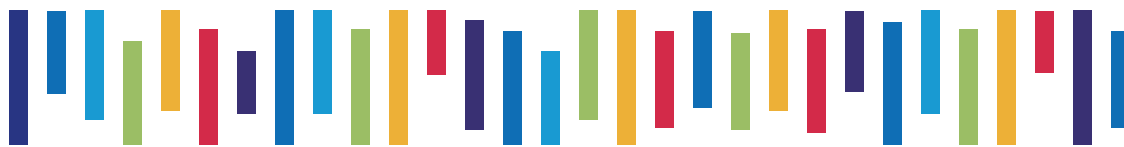
- En dehors des horaires d'ouverture du CIAS, une plateforme téléphonique assure une prise en charge en cas d'urgence : 24/24h et 7 jours et 7.

Recrutement en cours :

Le CIAS est activement à la recherche d'aides à domicile pour renforcer ses équipes. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous renseigner auprès du CIAS.

Contact : 05.56.78.91.11





Finances publiques

Focus sur le **BUDGET** intercommunal 2026 des finances **SOLIDES** sans hausse d'impôts

LE 30 AVRIL DERNIER, LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ONT VOTÉ LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES. LE PREMIER DU MANDAT EST CONSTRUIT AUTOUR DE QUATRE GRANDS AXES DÉTAILLÉS DANS CE DOSSIER.

La Communauté de communes Les Rives de la Laurence aborde l'année 2026 avec des finances solides. Le budget 2025 a permis de dégager un résultat positif en fonctionnement, entraînant un transfert de plus de 5,26 millions d'euros vers la section d'investissement. Ceci est un indicateur de la bonne santé financière de l'intercommunalité. Grâce à la bonne gestion des services et des élus, la collectivité dégage des fonds pour investir.

Pour 2026, le budget global s'élève à 28,9 millions d'euros, répartis entre 21,5 millions d'euros de fonctionnement et 7,38 millions d'euros d'investissement.

QUATRE GRANDS AXES POUR LES FINANCES PUBLIQUES INTERCOMMUNALES

Ce budget repose sur quatre engagements majeurs :



Aucune hausse de fiscalité pour les ménages et les entreprises. Les taux des principaux impôts locaux, de la CFE (Cotisation Foncière des Entreprises), de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, de la taxe d'habitation additionnelle et de la taxe GEMAPI restent inchangés.



Maîtrise des charges de personnel, avec une progression limitée à 2 %, malgré plusieurs augmentations imposées par des mesures nationales, notamment la hausse des cotisations et la mise en place de la mutuelle employeur obligatoire.



Poursuite de l'effort d'investissement, avec un programme de plus de 7,3 millions d'euros destiné à soutenir le développement du territoire et les services aux habitants.

Le contexte budgétaire

À la fin de l'année 2025, la CdC affichait des indicateurs et des ratios financiers plus que corrects.

Les produits de fonctionnement ont atteint 12 millions d'euros, en hausse de 30 % sur la mandature et ce, malgré la diminution de certaines dotations, la révision à la baisse de recettes fiscales et de nouvelles charges imposées par l'État.

La collectivité dégage une capacité d'autofinancement de 2,25 millions d'euros, correspondant à un taux d'épargne de 23 %, nettement supérieur à la moyenne des collectivités comparables en Gironde (16 %). Ce résultat est la preuve de la solidité des finances intercommunales et constitue un levier essentiel pour financer les investissements.

Cette capacité financière a favorisé les dépenses d'équipements, qui ont atteint 5,25 millions d'euros en 2025, contre 3 millions d'euros en 2024, tout en poursuivant le désendettement de la collectivité. La dette de la CdC s'établit à 7,1 millions d'euros, en baisse de 23 % sur la mandature, avec une capacité de désendettement limitée à 2,5 années, un niveau particulièrement favorable.



Contrôle de l'endettement, les investissements prévus devant être réalisés sans recourir à un nouvel emprunt. L'encours de dette s'établit actuellement à 6,58 millions d'euros, soit **242 € par habitant**.



En conclusion, ce budget 2026 permet d'allier la rigueur dans la gestion des deniers publics et le maintien d'un niveau élevé d'investissement au service du territoire.



Le budget 2026 en chiffre



Budget global
28 900 000 €

Fonctionnement
21 500 000 €

Investissement
7 380 000 €

« Ce budget 2026 est un budget de transition, de responsabilité, qui préserve la pérennité financière de notre intercommunalité et de nos 6 communes, tout en réalisant d'importants investissements au service de nos administrés. C'est un budget qui prépare l'avenir, tout en répondant aux besoins quotidiens. »



Hubert Laporte
Président de la communauté de communes

« Nous avons bâti ce budget 2026 sans augmentation de la fiscalité locale et sans augmentation de la dette. Nous voulons préserver la situation financière de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence tout en dégagant des marges de manœuvre pour permettre la réalisation de nombreux projets nécessaires et attendus par les habitants de nos 6 communes. »



Christine Gallot
Vice-présidente en charge des finances

Les investissements



Fonds de concours 1 450 232 €

Médiathèque, gare, PCAET*, Enfance Jeunesse, équipements sportifs sur les 6 communes, collège de Montussan.

** Plan Climat Air Énergie Territorial*



GEMAPI 856 000 €

De travaux, dont 606 000 € pour la Dordogne et la Laurence et 250 000 € pour la prévention des risques d'inondations des eaux de ruissellement pluviales sur les 6 communes de l'intercommunalité. A cela il faut rajouter en fonctionnement 355 300 € de cotisation au syndicat du Gua, au SMER* et 123 000 € d'entretien courant.

** Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre-deux-Mers*



Voirie 2 400 000 €

Investis en 2026 pour des projets concernant l'entretien et l'amélioration de la sécurité des voiries intercommunales.



Caserne des pompiers 400 000 €

Malgré l'arrêt temporaire du Département sur ce sujet, dû au plan de redressement de ses finances, la Communauté de communes Les Rives de la Laurence, avance sur la maîtrise foncière.



Assainissement 1 200 000 €

Remise en état et projets d'extension des réseaux d'assainissement pour les six communes.



Économie locale

“Sacrée PLV” INNOVATION et EXPERTISE sur les rives de la Laurence

SPÉCIALISTE DE LA PUBLICITÉ SUR LE LIEU DE VENTE (PLV), “SACRÉE PLV” CONÇOIT ET FABRIQUE À SAINT-LOUBÈS DES PRÉSENTOIRS ET PACKAGING EN CARTON SUR MESURE. UNE ENTREPRISE EN PLEINE DYNAMIQUE QUI MISE SUR L'INNOVATION POUR ACCOMPAGNER SON DÉVELOPPEMENT.



Antoine Marteau présente les nouveautés de sa société “Sacree PLV”.



Hubert Laporte, Antoine de Tournemire et Fabienne Fital dans les locaux de Sacree PLV, le 18 mai 2026, afin de découvrir les innovations de l'entreprise.

Créée il y a 18 ans maintenant, “Sacree PLV” est une entreprise loubésienne spécialisée dans la conception, la création et la distribution de PLV (publicité sur lieu de vente) à travers des présentoirs et des packagings en carton.

“Sacree PLV” est une petite entreprise dans son domaine appelée à croître au regard de sa dynamique entrepreneuriale. Faisant partie du groupe Maubrac, la société peut compter sur ses sociétés sœurs pour assurer l'impression et la distribution de ses productions.

TOUS LES PRÉSENTOIRS ET LES PACKAGING

Rentrer dans l'un des showrooms de “Sacree PLV”, c'est se rendre compte de la multiplicité des produits proposés par l'entreprise. L'entreprise a investi dans des machines de découpe de haute qualité pour assurer des impressions en sérigraphie, offset, numérique ou flexographie.

Sous la direction d'Antoine Marteau, “Sacree PLV” compte une centaine de clients et propose une multitude de produits, car ses outils de production sont capables de s'adapter à toutes les demandes : petits présentoirs de comptoir, conditionnement de produits, présentoirs prêts à vendre, box sur pied, display, stands pour séminaires et salons, etc.

La liste est sans fin, pour des produits de grande qualité et plébiscité par une clientèle faite de grandes sociétés et de clients locaux.

INNOVATION ET INSERTION

Sacree PLV emploie 8 salariés sur son site de Saint-Loubès, mais travaille également avec des personnes en situation de handicap issues de centres de réinsertion (ESAT). « C'est une démarche à laquelle je suis très attaché, très enrichissante et nous faisons en sorte que ce soit du gagnant-gagnant pour les 2 parties », explique Antoine Marteau.

Côté nouveauté, “Sacree PLV” développe actuellement un présentoir connecté qui permet de lancer des vidéos dès que le produit est touché par un client et qui renvoie une multitude de données marketing à l'entreprise. Une innovation technologique majeure, unique en France.

Preuve que l'innovation n'est pas un vain mot sur notre territoire. En investissant sur ses moyens de production, Sacree PLV investit également dans l'avenir.



SACRÉE PLV - 7, AVENUE DE L'ESCART - 33 450 SAINT LOUBÈS
TEL : 05.57.30.07.40 - www.sacreeplv.com



Subventions intercommunales

INONDATIONS, ASSAINISSEMENT, la communauté de communes au soutien de la population

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES RIVES DE LA LAURENCE ACCOMPAGNE LES HABITANTS DANS LEURS TRAVAUX GRÂCE À DES AIDES FINANCIÈRES POUR PROTÉGER LEUR LOGEMENT DES INONDATIONS ET METTRE AUX NORMES LEUR INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF.

AIDE À L'ACHAT DE BATARDEAUX

Le territoire des Rives de la Laurence est exposé aux risques d'inondation par ruissellement et débordement de cours d'eau. L'installation de batardeaux permet de limiter, voire d'empêcher, les entrées d'eau dans les bâtiments.

MONTANT DE L'AIDE

- jusqu'à 400 € par foyer, dans la limite de 50 % du coût d'achat et d'installation des batardeaux.
- une seule aide par foyer.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les habitants et propriétaires ou exploitants de bâtiments situés sur le territoire de la Communauté de communes Les Rives de la Laurence ayant subi une inondation.

PIÈCES À FOURNIR

- justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- facture d'achat et d'installation des batardeaux ;
- preuve d'inondation (photos, vidéos, déclaration d'assurance ou en mairie) ;
- relevé d'Identité Bancaire.

COÛT INDICATIF

- Porte d'entrée (0,9 m) : entre 700 € et 1 100 € pose comprise ;
- Garage ou baie vitrée (4 m) : entre 1 600 € et 2 700 € pose comprise.

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ?

Envoyez votre dossier complet :

- par e-mail à accueil@rivesdelalaurence.fr
- par courrier au Président de la Communauté de communes, 30 bis chemin de Nice, 33452 Saint-Loubès.

Seuls les dossiers complets seront instruits. Le versement de l'aide intervient dans un délai estimé à 4 mois après réception du dossier complet.

AIDE À LA MISE EN CONFORMITÉ DE L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

La communauté de communes propose une aide aux administrés non-raccordés au réseau collectif et désireux de mettre aux normes leur installation non conforme.

Ce soutien financier est réparti de la façon suivante :

- pour la réhabilitation des installations individuelles d'assainissement, subvention de 30% des travaux jusqu'à un plafond de 3 000 € ;
- pour l'installation de toilettes sèches, subvention de 50% de l'investissement plafonné à 1 000 €.

Cette démarche vise à **soutenir l'action des habitants qui souhaitent changer, améliorer ou mettre aux normes leurs installations et économiser l'eau potable** (30% de l'eau potable d'un foyer est utilisée dans les wc).

Pour prétendre à la subvention de l'installation d'assainissement, les demandeurs devront impérativement fournir :

- une facture acquittée des travaux réalisés ;
- un rapport de contrôle émis par le SPANC* attestant de la non conformité du dispositif ;
- une attestation de conformité du contrôle de conception et du contrôle de réalisation du nouveau dispositif ;
- une demande écrite motivée adressée à la communauté de communes ;
- tout autre document jugé nécessaire par le service compétent.

Chaque demande fera l'objet d'une étude technique et administrative par le service SPANC chargé de vérifier la conformité des pièces justificatives.

Pour rappel, 30 à 40% des installations individuelles du territoire ne sont actuellement pas conformes avec les normes techniques et/ou environnementales en vigueur.

* SPANC : Service Public d'Assainissement Non Collectif



N'HÉSITEZ PAS À VOUS RENSEIGNER AUPRÈS DE VOS COMMUNES QUI PEUVENT VOUS APPORTER UNE AIDE FINANCIÈRE COMPLÉMENTAIRE.

Agenda

Vendredi 19 juin

> Saint-Loubès

Le Comité des Fêtes de Saint-Loubès organise la Fête de la Musique à partir de 19h30 : place de la mairie, école de musique et parc de la Coupole. (École de Musique, La Lyre, Wailing Catz avec Val'swing, Flyp, Shaggyband, 1ères Dames, Catana).

Les 3,4 et 5 juillet

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Fête locale parking école élémentaire
- le 4 juillet : cagouillade
- le 5 juillet : retraite aux lampions (22h30) et feu d'artifice (23h00).

Vendredi 10 juillet

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Cinéma plein air au stade 21h30 film animé "Migration".

Lundi 13 juillet 2026

> Sainte-Eulalie

Fête locale avec le Comité des fêtes à 19h30 parc de la Tour Gueyraud : sardinade, restauration, buvette, soirée dansante, feu d'artifice.



Mardi 14 juillet

> Saint-Loubès

- À partir de 14h00 - animations gratuites : structures gonflables, laser game, taureau mécanique, etc.
- 19h00 - Lily Avaz et grand orchestre Becker pour un bal du 14 juillet festif et entraînant.
- 23h00 - feu d'artifice.

Samedi 5 septembre

> Montussan

11^{ème} édition du Festival de Food Trucks, organisé par l'association Montuss&cook et la mairie de Montussan. Ouverture des portes à 18h30, début de la banda "Los Borrachos" de Libourne à 19h00, à 21h00 le groupe Fly in Pop (variété internationale).
Esplanade de Carsoule.



Samedi 05 septembre

> Beychac-et-Caillau

Forum des associations.

Samedi 12 septembre

> Fest'Yvrac

Fête d'Yvrac. Animations toute la journée. Concert et Feu d'artifice - de 9h30 à minuit dans le centre bourg. Jeux, structures gonflables et de nombreuses activités.

Samedi 19 septembre

> Saint-Sulpice-et-Cameyrac

Chants corses "Core Corsus", à 18h30, église de Cameyrac sur réservations.

Samedi 19 septembre

> Montussan

Vente de livres à petit prix, de 10h00 à 12h00, à la médiathèque

Samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026

> Sainte-Eulalie

Journée du Patrimoine au Centre culturel Dutruch : exposition, démonstration des Métiers d'Art (restauration de tableaux, statuaire, dorure, tapissier, ébéniste, conservateur, ethnographies, objets archéologiques, métallerie).

Du 25 au 27 septembre

> Beychac-et-Caillau

Fête locale, fête foraine, à la Plaine des Sports.

Samedi 3 octobre

> Yvrac

Balade des 6 communes.

Au départ d'Yvrac - Gymnase Nicolas Court à partir de 14h30 - Marche, cyclotourisme, course à pied, VTT, boucle famille.

Du jeudi 15 au dimanche 18 octobre

> Montussan

Octobre Rose : animations caritatives intergénérationnelles et inter associatives sur tous les espaces sportifs et le parc de Gourrèges.

Retrouvez toute l'actualité de votre intercommunalité sur facebook et Instagram @rivesdelalaurence



www.rivesdelalaurence.fr